

Panneaux Pédibus



Pourquoi des panneaux Pédibus?

Il est important de **marquer de façon visible** les arrêts des lignes de Pédibus pour permettre aux enfants de **savoir clairement où se situent les points de rendez-vous**. Les panneaux sont donc essentiels au bon fonctionnement d'une ligne.

De plus les panneaux rendent plus visibles la présence des enfants et leur cheminement vers l'école.

Qui prend en charge le coût des panneaux?

Ce sont généralement les communes ou les administrations locales qui peuvent se charger de l'achat des panneaux et souvent aussi de leur pose. De cette manière, elles soutiennent les lignes Pédibus.

Dans le cas où ni la commune, ni l'APE ne peuvent assumer le coût des panneaux, contactez-nous et nous trouverons ensemble une solution.

Détails techniques:

Les panneaux sont fabriqués en contreplaqué bouleau. Ils sont peints à la main et traités avec des peintures résistantes à l'eau. Deux trous permettent de fixer le panneau à l'aide d'un anneau (bride de fixation fournie).

Les panneaux existent en deux tailles:

Le grand format a une hauteur de 72 cm et une largeur de 63 cm à l'emplacement du bus et de 30 cm à l'emplacement de l'horaire. Les panneaux offrent donc un espace (format A4) pour afficher l'horaire du Pédibus et éventuellement les coordonnées d'une personne de contact. Une protection rectangulaire en plexiglas protège l'horaire. Facile à mettre et enlever, le plexiglas est tenu par 4 vis.

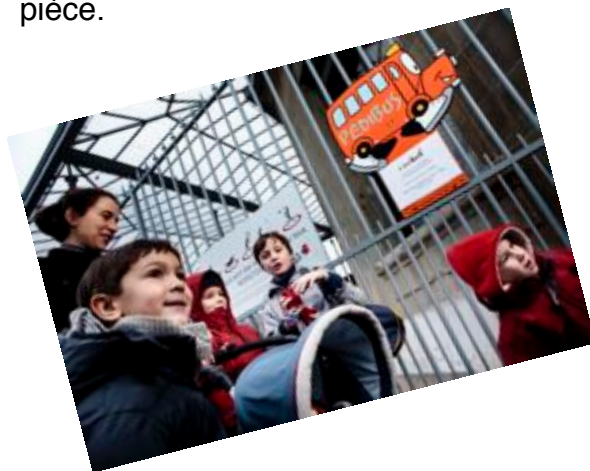
Le petit format a une hauteur de 55 cm et une largeur de 65 cm.

Il permet de signaler l'arrêt mais n'offre pas d'espace pour l'horaire.

Les panneaux sont disponibles en **4 couleurs**: bleu, vert, rouge et orange (voir photos). **Ces panneaux sont conçus pour résister plusieurs années aux intempéries.**

Quel est le prix?

Le grand format coûte 185.- francs pièce, et le petit format est au prix de 165.- francs pièce.



Vous voulez commander des panneaux, comment faire?

1. Nous contacter par mail, en précisant le **nombre**, la **dimension** et la **couleur** des panneaux. Il faut compter 3 à 5 semaines de délai. Dans l'intervalle, nous vous prêtons des **panneaux provisoires**.
2. Prendre contact avec votre commune en leur demandant leur accord pour la prise en charge du coût et éventuellement la pose.
3. Les panneaux et la facture sont envoyés à l'adresse que vous nous indiquez (frais de port en sus). Vous pouvez aussi passer les prendre à l'atelier à Genève.

Pour commander ou pour tout renseignement:

Coordination Pédibus: coordination.pedibus@ate.ch ou 076 344 25 27